



Edito

En ce mois de mars se profilent les beaux jours. La grisaille et la morosité de l'hiver laissent place à la lumière et à la douceur comme la promesse d'un temps meilleur.

"Maintenant, en plein ciel, le soleil [de mars] rayonnait dans sa gloire, échauffant la terre qui enfantait. Du flanc nourricier jaillissait la vie, les bourgeons crevaient en feuilles vertes, les champs tressaillaient de la poussée des herbes. De toutes parts, des graines se gonflaient, s'allongeaient, gerçaient la plaine, travaillées d'un besoin de chaleur et de lumière."

A travers ces mots tirés de Germinal, Zola illustre à merveille l'état de frénésie dans lequel se trouve la nature à l'aube du printemps. Vous aussi, dans vos jardins, tout s'accélère : préparation des sols, taille des arbres, entretien des massifs et premiers semis. Pourtant, ce mois-ci, dans le fil, nous avons choisi de vous présenter trois personnes pour qui "printemps futur" ne rime pas seulement avec "éveil de la nature" mais aussi avec "ouverture" ...de la pêche bien sûr.

Les *p'tits Fil'ous* de CE1 ont eux aussi décidé d'être dans le thème « nature » puisqu'ils nous présentent un curieux habitant de nos jardins. Un concours photo vous est également proposé et s'intitule « Un printemps à Noailly ».

Bonne lecture

L'équipe du fil

Le marché artisanal de printemps du Sou des écoles

Si les conditions sanitaires nous le permettent, le sou des écoles organisera son traditionnel marché de printemps le dimanche 2 mai de 10H à 18H.

Comme chaque année, divers artisans exposeront leurs créations allant de la gastronomie de notre terroir au bijou artisanal ainsi que de nombreuses autres créations diverses et variées (livres, miel, boîtes à bijoux, vins, sacs...).

Le sou des écoles tiendra le stand de plants de légumes et fleurs où nous attendons tous les jardiniers du village... Il sera également possible de se restaurer sur place (ou à emporter) avec une paella ainsi que des crêpes.

Le thème retenu cette année étant « les marionnettes », 2 spectacles de Guignol auront lieu à 11H et 15H30 ainsi que d'autres animations comme la mini ferme de La triplète ou les tours de poneys seront également de la partie pour cette journée festive que tous attendent avec espoir après cette période compliquée. Nous comptons donc sur tous nos villageois pour venir nous rejoindre et passer une agréable journée en respectant les gestes barrières...



Les p'tits Fil'ous



Depuis le mois de novembre, la classe de CE1 compte deux nouveaux pensionnaires : Tic et Tac. Ce sont deux phasmes « scorpions » que nous allons vous présenter.

Le mot phasme vient du grec *Phasma* signifiant "apparition" ou "fantôme". En français ces insectes sont souvent appelés "bâton du diable". Ils sont, en effet, très difficiles à apercevoir dans la nature.

Les différents types de phasme (Aaron, Léo C., Nathan, Louane J.)

Il existe environ 3000 espèces de phasmes dans le monde, mais 3 espèces à l'état naturel uniquement vivent en France :

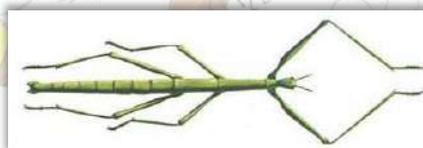
Le phasme Gaulois est petit, vert ou brun. →



Le phasme espagnol est vert →



Le phasme de Rossi qui ressemble à une brindille verte →

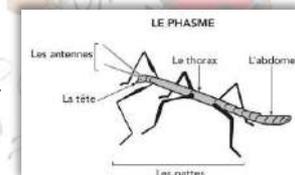


Description (Maï-Lan, Elise, Naya)

Le phasme possède 6 pattes : c'est donc un **insecte**. Leur forme est très proche des criquets, des sauterelles et des mantes. Son corps est composé de trois parties : la tête, le thorax et l'abdomen.

Tête : on trouve deux antennes, deux yeux, une bouche mais pas d'oreille.

Thorax : il est formé de 3 parties portant chacun une paire de pattes. Un phasme se caractérise par un corps allongé, mais surtout par un premier segment très court et le deuxième très long. Les pattes articulées du phasme lui permettent de se déplacer sur n'importe quelle surface. Elles sont divisées en trois parties et sont munies de poils, de deux crochets et d'une pelote collante. **Abdomen** : il est divisé en 10 segments



Comment ils se reproduisent (Loann, Arthur, Louis)

Chez les phasmes français il n'existe pas de mâle, il n'y a que des femelles. Elles commencent à pondre quelques semaines après leur dernière mue. Une femelle seule ne donne naissance qu'à des femelles. Les œufs sont pondus au hasard, la femelle les laisse simplement tomber sur le sol. L'œuf ressemble à une petite graine.

Une femelle peut pondre entre 50 et 600 œufs par an selon l'espèce. Après quelques mois d'incubation, au printemps suivant, les jeunes naissent. A la naissance, tous les jeunes phasmes sont verts. A la naissance ces petits phasmes mesurent environ 1 cm de longueur.



Le milieu de vie (Martin, Léo B.)

Les phasmes aiment la chaleur et l'humidité (70 à 80% d'humidité). Dans leur milieu naturel, ils vivent dans les arbres des zones tropicales. En France, on trouve principalement des phasmes dans les garrigues du sud (phasmes bâton). Certaines personnes élèvent des phasmes dans des vivariums en respectant une température entre 20 et 25°C et un fort taux d'humidité.

Les phasmes restent parfaitement immobiles le jour et se déplacent la nuit pour se nourrir. Ce sont des insectes nocturnes qui ne dorment jamais. Le jour, ils sont cachés au sein du massif de leur plante hôte et demeurent introuvables, mais dès que la nuit tombe, ils montent à la surface de leur massif pour manger. A l'arrivée de l'aurore ils retournent tous se cacher dans l'épaisseur de leur plante nourricière. Ils se déplacent peu et vivent dans un rayon d'une dizaine de mètres.

La nourriture (Lucie, Dorian, Louane B.)

Le phasme se nourrit des plantes de son environnement comme les ronces, le lierre, les feuilles de chêne, l'aubépine, le laurier... Il est donc **herbivore**. Il n'existe pas de phasme carnivore. Les phasmes français ne boivent pratiquement jamais, ils utilisent simplement l'eau contenue dans les plantes qu'ils mangent.



Tic (nov. 2020)



Tic (fév. 2021)





À l'occasion de l'ouverture de la pêche le 13 mars 2021, nous souhaitons mettre à l'honneur 3 pêcheurs. Ainsi vous pourrez lire le témoignage de Christophe Bardet qui nous parle de sa passion. Ensuite nous avons échangé avec Mathéo Dominguès, qui pêche exclusivement sur Noailly. Nous avons retranscrit notre échange sous la forme d'une interview. Enfin nous sommes allés à l'étang Milan à la rencontre de Mickaël Regny afin qu'il nous explique comment il gère et entretient son étang.

La pêche à la ligne, par Christophe Bardet

« La pêche, une de mes passions qui me vient de mon père. Depuis ma plus tendre enfance, mon père nous réveillait mon frère et moi vers 6 heures du matin le dimanche pour charger les affaires de pêche dans la voiture. Il nous emmenait à la pêche, direction un étang situé entre St Germain Lespinasse et Ambierle.

Quel plaisir pour nous trois d'attraper de la friture et quelle joie d'entendre le grelot qui tinte et de voir le moulinet qui se déroule au départ d'une carpe.

Cette passion est restée avec le temps et continue à me faire vibrer. Mais maintenant c'est moi qui cherche à initier mes enfants à la pêche et leur donne l'envie de prendre du poisson.

Je ne suis pas un très grand pêcheur, je n'ai jamais pris ma carte de pêche fédérale. Mon plaisir à moi, c'est de pêcher dans des étangs ou des lacs, de chercher le meilleur emplacement pour poser mes cannes à carpe et prendre le ou les plus gros poissons que j'ai appâtés.

Je me souviens que mon père, avant de partir à la pêche, faisait cuire des pommes de terre mélangées avec d'autres amorces afin de préparer le meilleur appât pour attirer les plus belles prises.

Maintenant les techniques ont beaucoup évolué (je ne sais pas si c'est un mieux) et depuis quelques années, je commence à m'équiper avec du matériel spécial carpiste. J'ai commencé avec des cannes plus légères, des détecteurs de touches, et des techniques de pêche au cheveu et à la bouillette (c'est un appât). Tout cela dans l'espoir de prendre de belles prises. Moi, ce n'est pas le grelot qui me fait vibrer mais la sonnerie du détecteur qui me prévient que le poisson vient de mordre à ma ligne.

De là, s'engage un combat entre le poisson et moi qui peut durer longtemps, jusqu'à ce qu'un des deux combattants prenne le dessus et ce n'est pas toujours celui que l'on croit.

Ma plus belle prise est une carpe commune de 14kg200. Ce jour-là, j'ai eu une très grande joie d'avoir réussi à sortir un poisson de cette taille. Nous avons combattu plus de 30 minutes avant que je puisse l'épuiser avec mon épuisette. Et après la traditionnelle photo, le poisson est retourné à l'eau.

Le plaisir n'est pas de vider un étang pour le plaisir de manger tous les poissons qu'il contient mais de combattre et parfois gagner, de se prendre en photo avec sa prise et de la remettre à l'eau en prenant soin de ne pas lui faire de mal pour qu'il puisse continuer à vivre et à se reproduire.

Voici ma passion ! en espérant que dans les années à venir, je vais encore découvrir d'autres techniques de pêche, d'autres lieux pour avoir le plaisir d'être en pleine nature et de prendre beaucoup de photos. »



Interview d'un jeune pêcheur Noaillerot

Bonjour Mathéo, peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Mathéo Dominguez, j'ai 15 ans. Je suis actuellement interne au Mayet de Montagne dans un lycée agricole pour faire garde forestier ou bucheron.

As-tu des passions hormis la pêche ?

J'aime tout ce qui est en lien avec la forêt, le bois.

D'où te vient cette passion ?

Au début je pêchais avec Bastien, c'est lui qui m'emmenait. Et du coup c'est devenu une passion.

A quel âge as-tu pêché pour la première fois ?

12 ans je dirais, au début

Te souviens-tu de tes premières parties de pêche ?

Mes premières parties de pêche c'était dans un petit étang, avec Bastien et on pêchait des poissons blancs.

Quelle est ta pêche de prédilection ?

J'aime pêcher la carpe.

Quelle technique préfères-tu utiliser ? Quel est ton appât ou leurre favori ?

Pour la carpe, j'aime bien utiliser comme appât la « bouillette » ou en été la « tiger nuts ». Je ne pêche pas vraiment avec des leurres sauf pour la truite j'utilise un petit leurre souple ou la cuillère. Et quand le leurre c'est fermé, juste un bouchon avec un ver de terre ou une teigne.

Pratiques-tu une autre technique de pêche ? Si oui quels poissons recherches-tu ?

Avant, la friture mais j'ai quasiment arrêté pour ne faire que la carpe.

A quel moment de la journée préfères-tu pêcher ? A quelle saison ?

Le matin, avant que le soleil se lève et le soir quand il se couche. J'aime mieux pêcher l'hiver parce que l'été, que c'est la canicule et que ça mord pas, t'as trop chaud au bord de l'étang.

Lors de tes sorties, tu pêches seul ou à plusieurs ?

J'essaie d'y aller à plusieurs mais si vraiment personne peut ou personne veut, j'y vais tout seul.

Sans nous révéler tes coins, où pêches-tu à Noailly ?

J'aime bien pêcher dans la Teysonne, je passe par l'eau et je remonte le courant. Sinon je pêche aussi dans les étangs privés.

Toi qui as beaucoup pêché à Noailly, dirais-tu que c'est une commune qui présente de bonnes possibilités en terme de pêche ?

Oui je pense. Il y a des truites, des chevennes et des perches dans la Teysonne et des carpes et de la friture dans les étangs.

Quelle est ta plus belle prise à Noailly ?

C'était dans la Teysonne, il n'y avait pas beaucoup d'eau. J'ai pris un chevenne de 50 cm.

Où pêches-tu sinon ?

A Mably, à Cornillon ou d'autres étangs publics de Mably. A l'étang d'Arçon aussi.

Si tu avais la possibilité d'aller pêcher ailleurs qu'en Roannais, ce serait où ?

Je pense que dans les Alpes il y a des bonnes rivières.

Quels poissons préfères-tu pêcher ?

La carpe

Une fois pêchés, que fais-tu des poissons ?

Souvent je les sors de l'eau et je fais une photo. Si c'est vraiment un poisson joli je prends une photo où je suis dessus et après je le relâche. Je ne mange jamais les poissons.

Ton rêve serait de sortir quel genre de poisson (pas forcément à Noailly) ?

Une carpe de rivière, une bonne grosse carpe de rivière, ce serait vraiment cool si j'en prends une.

Que penses-tu des parcours No Kill ?

En vrai c'est plutôt bien parce qu'on a plus de chance de prendre des poissons car comme on les relâche, il y a toujours autant de poissons.

Toi qui pêches depuis des années à Noailly, as-tu constaté un changement du niveau d'eau des rivières/étangs ?

Oui parce que l'hiver la Teysonne a un bon niveau d'eau, il y a du courant. Mais l'été il y a quasiment plus d'eau et par exemple, entre l'année dernière et cette année ça a vraiment descendu.

Crois-tu que ça puisse être lié au réchauffement climatique ?

Oui je pense que ça peut être lié à la chaleur.

As-tu l'impression que, par conséquent, il y a moins de poissons qu'avant ?

Non j pense même que c'est l'inverse mais c'est sûrement car au début j'en prenais pas beaucoup. Maintenant ça va mieux, j'en prends plus.

Comment imagines-tu la pêche sur Noailly dans 30 ans ?

Et bien si personne ne s'occupe des rivières la Teysonne ne sera peut-être plus pêchable mais si c'est entretenu, je pense que ça pourrait continuer, peut-être même être mieux.

Enfin, peux-tu nous raconter ton plus beau souvenir de pêche ?

C'était la nuit, vu que j'avais fait des pêches de nuit. J'étais dans la tente et d'un coup ça se met à sonner. Direct je sors de la tente. Pendant 10 minutes elle était dans l'eau et j'essayais de la combattre et j'ai fini par la sortir. J'ai fait une photo, j'en pouvais plus, j'avais les bras en compote. C'était une carpe de 12 kilos.

Merci beaucoup pour ton témoignage Mathéo

De rien, merci de m'avoir proposé de le faire.



Mathéo et ses différentes prises



Micka posant avec une de ses carpes !



Présentation de l'étang Milan

Il y a quelques jours, nous sommes allés à la rencontre de Mickaël Regny (tout le monde l'appelle Micka), commercial dans l'agroalimentaire, sur les berges de son étang, l'étang Milan. En 2015 Micka a acheté cet étang avec 2 autres co-associés et a créé l'association l'étang Milan. Il cherchait depuis des années à investir dans ce type de projet et est finalement tombé sous le charme de ce site. Une fois propriétaires, il a fallu à ces 3 associés déployer beaucoup d'énergie pour remettre en état les abords et l'accès, laissés à l'état naturel depuis des années : les ronces ont été domptées, les arbres taillés, le terrain partiellement clôturé. Le site de pêche a aussi été aménagé.



Cet étang est situé sur la route de Melay, à 2,4 kilomètres du bourg, au lieu-dit l'Hôpital. C'est un des étang de Noailly dont la superficie est la plus importante puisqu'il fait 2,5 hectares. Il est alimenté non pas par un ruisseau mais davantage par des veines, comme nous l'a expliqué Micka. La zone nord du bassin constitue une frayère dans laquelle les poissons peuvent se reproduire. Le site est particulièrement calme et bucolique. Les postes de pêche sont parfaitement exposés. Les premières années, Micka en avait installé 3 mais pour garantir la tranquillité de chacun et la qualité de pêche, il a préféré revenir à 2 postes, suffisamment espacés et bien matérialisés. Chacun bénéficie d'une table et de bancs, d'un barbecue et d'un chalet de 12m² afin de se reposer ou passer la nuit. Les pêcheurs viennent ici principalement pour pêcher la carpe : carpe miroir, carpe commune, carpe koï, amour blanc, carpe ghost. Mais Micka nous précise qu'il y a un biotope très complet et équilibré puisque qu'on trouve également des tanches, des brochets, des gardons, des poissons chats (sous forme de boules mais éliminés dès leur apparition car indésirables), des écrevisses, des moules d'eau douce. De nombreux oiseaux et mammifères viennent également profiter de ce site. Il fait bon vivre dans l'eau de l'étang Milan et comme la pêche est "no-kill" (les poissons sont systématiquement rejetés), la densité de poissons est très forte et certaines carpes dépassent les 30 kilos !

Malgré tout, et afin de garantir un plaisir de pêche total, Micka ré-empoissonne chaque année l'étang en carpes. Par ailleurs, avec ses associés, ils s'occupent de tout l'entretien (tonte, taille ...) ainsi que de l'accueil des clients. Ces dernières années, en partie à cause des canicules, le niveau de l'eau descend malheureusement de 60 centimètres chaque été. C'est ainsi qu'un projet de puits avait été envisagé afin de réinjecter de l'eau fraîche en été. Un sourcier réputé venu sur place a décrit une nappe à 40 mètres de profondeur, avec un faible débit de 4m³ heure, le projet fut donc abandonné. Du coup les associés réfléchissent à une solution pour récupérer l'eau du déversoir, abondante en hiver.

Les postes se réservent à la journée, par 24 heures, pour plusieurs jours... tout est possible. Certains clients viennent y passer les fêtes de Noël, d'autres une semaine de vacances, certains y fêtent leur enterrement de vie de garçon ou leur anniversaire. Visiblement le taux de réservation est très important, quelques pêcheurs viennent même de pays limitrophes.

Lorsqu'un week-end n'est pas réservé, Micka n'hésite pas à venir profiter du calme de son étang en famille, pour s'adonner à sa passion.

Si vous souhaitez davantage de renseignements ou voir d'impressionnantes photos des différents poissons pêchés, vous pouvez visiter le facebook "l'étang Milan" ou le site internet (www.fishing-play-ground.com/milan/)





Conseil Municipal du 26 janvier 2021

Le tarif de la location de la chapelle pour les associations extérieures sera libre avec un minimum de 30 euros pour le nettoyage.

Il a été décidé de la possibilité d'attribuer le petit gîte pour les urgences sanitaires et/ou familiales avec une éventuelle sollicitation du CCAS en cas de problèmes financiers. Les demandes seront étudiées au cas par cas.

Maison du temps libre

La commission Bâtiment réfléchit à un projet d'agrandissement et de mise aux normes du bâtiment avec notamment une augmentation des surfaces d'accueil, de rangement et de la cuisine. Par ailleurs il est envisagé la création d'une zone couverte à l'extérieur, d'une scène de spectacle et l'intégration d'un grand écran, d'un vidéoprojecteur et d'un système de sonorisation. Enfin, une réflexion est menée pour mettre aux normes le système chauffage, afin qu'il soit moins énergivore (autonomie énergétique) et pour améliorer de l'insonorisation. Le cahier des charges sera transmis prochainement à notre architecte afin d'étudier plus en détail les possibilités et le coût des travaux.

Promouvoir Noailly

Plusieurs rencontres se sont déroulées ces dernières semaines en lien avec la commission tourisme de Roannais Agglomération et l'office du Tourisme. Un groupe de travail « Signalétique communale » travaille actuellement à une charte graphique qui se déclinera sur différents supports (panneaux directionnels, totems, relais d'informations services, etc). Un travail en collaboration avec l'office du Tourisme de Roanne est en cours de réalisation et permettra notamment de promouvoir Noailly via leurs divers supports de communication et la refonte de leur site internet.

La commune de Noailly participe activement à d'autres projets comme par exemple le développement d'une route des vins du Roannais (parcours élargi incluant notamment les restaurants, les producteurs en vente directe, le patrimoine religieux ...). La commune travaille également au développement touristique du vélo : établir des parcours types avec balisage numérique (GPS) pour les vélos de route, renforcer la présence des parcours pour les VTT sur le territoire de Roannais agglomération et promouvoir ces nouveaux parcours.

La commission « aimer vivre à Noailly » s'est réunie le 20 janvier

Un point a été fait sur l'embellissement de notre village, avec notamment le souhait, en lien avec le périscolaire, de créer des décorations (avec un maximum de matériaux recyclé ou recyclable) et végétations, fleurs sur différents thèmes comme : Pâques, Vacances d'été / Rentrée scolaire, Halloween, Noël et Carnaval que nous pourrions exposer à divers emplacements de la commune. Parce que nous aimons notre village, une expo-digitale sur le thème des 4 saisons se propose à tous les habitants du village (article dans ce numéro)

Nettoyons la nature

Si la situation sanitaire le permet, une matinée citoyenne est prévue le 05/06/2021 à partir de 10h, RDV sur la place du village, pour nettoyer le parc et le bourg. La mairie fournira les sacs poubelle, les gants et la pince ramasse déchets.

Conseil Municipal du 23 février 2021

Adressage : une délibération concernant la dénomination de la rue qui traverse le lotissement des Courreaux « rue des lilas » a été prise.

Personnel : mise à jour des droits de congés des agents lors d'événements familiaux, de la prise en charge des frais de déplacement, hébergement et déjeuner pour les agents en formation.

Adhésion au « service de remplacement » du centre de gestion afin de bénéficier d'agents administratifs ayant déjà une expérience pour le remplacement des agents momentanément indisponibles.

Le Groupe de Travail Tourisme, ayant pour thématique "le développement touristique du vélo" a eu lieu le 15 février dernier (Pierre Yacar y représente notre commune) : Objectif mise en place de parcours vélo, VTT sur le territoire de Roannais Agglo (balisage numérique par GPS - Balisage point de recharge, point d'eau, point de vue- abris) – Création d'un groupe de travail au sein de notre conseil (Patrick Meunier, Pierre Yacar, Sandra Archimbaud + ouverture de ce groupe aux habitants souhaitant participer à ce projet) afin de réfléchir sur des projets de circuits cyclables- **N'hésitez pas à vous y inscrire par l'intermédiaire d'un membre du Conseil ou via le mail de la mairie.**



Travaux : Le bureau du directeur a été refait durant les vacances de février (cf photos). Rénovation des évacuations des eaux pluviales dans la cour de l'école. Mise aux normes de la cuve à gaz derrière le bar.

Elaboration du Pacte de gouvernance Communes /Agglomération : Serge Petit (représentant de notre commune) a participé, le 10 février dernier, à une réunion sur le Pacte de gouvernance à Roannais Agglo avec pour objectifs de préciser les conditions dans lesquelles les élus seront informés et associés aux décisions prises par Roannais Agglomération ; d'améliorer l'association et la participation des élus municipaux au fonctionnement de Roannais Agglomération et de favoriser et fluidifier le dialogue Communes /Agglomération.



Un dimanche à la campagne

« - Quelle chance vous avez ! » me disait une amie venue passer le weekend chez moi. La chance d'habiter la campagne, de ne pas être dérangés par les klaxons et les sirènes, de pouvoir respirer un air plus pur.... Le soleil étant de la partie, une bonne balade à pied s'imposait.

Comme c'est agréable de pouvoir marcher dans la nature : « Regarde, les premières violettes commencent à sortir ! » « Oh ! et puis écoute le chant des oiseaux, le bruissement des feuilles et le doux murmure de la rivière » lui disais-je, fière de lui faire découvrir ce coin de verdure.

« - Tiens ! comment s'appellent les arbres au pied desquels poussent des portes fenêtres ? » me demanda-t-elle en pouffant. Le rouge m'est monté aux joues, rouge de honte et rouge de colère ! Plus loin, c'est un amas de grillage rouillé jeté en lisière de forêt que nous découvrîmes. Quel spectacle attristant.

« - Tu sais, en ville, nous avons non seulement le bruit et la circulation mais il faut aussi faire attention aux crottes de chien et slalomer entre les poubelles qui restent à l'extérieur sur les trottoirs »

« - Je t'avoue qu'on a beau être à la campagne, les problèmes sont les mêmes. Et je ne te parle pas de ceux qui brûlent des végétaux dans leur jardin ! »



Photos malheureusement prises sur la commune de Noailly



Les dépôts sauvages sont interdits : 3 déchetteries sont à disposition dans un rayon de 15 kms. (articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets)

Les containers doivent être rentrés après le passage des éboueurs afin d'éviter la pollution visuelle et olfactive. (Article R644-2 8 : Le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage y compris les ordures ou les déchets est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^e classe soit jusqu'à 750 €)

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leurs amis à 4 pattes. (Article R632-1 Hors le cas prévu par l'article R. 635-8, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections.....)

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Le brûlage de déchets végétaux issus de parcs, jardins et cimetières est interdit par l'article 84 du règlement départemental sanitaire RSD LOIRE 070331-2 sous peine d'une amende de 450 €.



Concours photos / Expo digitale

Ce concours est organisé du 20/03 au 20/05/2021 sur le thème : Un printemps à Noailly, dans le but de mettre une nouvelle fois notre village en valeur et de le découvrir ou redécouvrir sous de nouveaux aspects ! Pour participer, vous pouvez nous faire parvenir 4 photos par personnes maximum en vous connectant grâce au lien suivant : <https://urlz.fr/f51e> (lien google photo) ou en flashant le QR code. Alors tous à vos clicks !

